

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-059536-215

COUR SUPÉRIEURE
« Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LRC
1985, ch. C-36), en sa version modifiée »

**DANS L'AFFAIRE DE
L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :**

GRUPE ATIS INC., personne morale dûment constituée
ayant son domicile situé au 1000, rue de La Gauchetière Ouest,
bureau 2500, à Montréal, dans la province de Québec, H3B 0A2;

-et-

**SES FILIALES : 10422916 CANADA INC., 8528853
CANADA INC. (F.A.S.R.S. PORTES ET FENÊTRES
ALTEK INC.), 9060642 CANADA INC., 9092455 CANADA
INC. (F.A.S.R.S. ALWEATHER WINDOWS & DOORS),
DISTRIBUTEUR VITRO CLAIR INC., SOLARCAN
ARCHITECTURAL HOLDING LIMITED, VITRERIE
LÉVIS INC., VITROTEC PORTES & FENÊTRES INC.
ET ATIS LP.**

Compagnies débitrices

PREUVE DE RÉCLAMATION

La Preuve de réclamation dûment complétée et les pièces justificatives à l'appui doivent être reçues par Raymond Chabot inc. au plus tard le 26 avril 2021 à 16 h (Heure de Montréal), par la poste, messenger, courriel ou télécopieur à l'adresse suivante :

RAYMOND CHABOT INC.,
agissant en sa capacité de Contrôleur aux affaires et aux finances des Compagnies débitrices
À l'attention de monsieur Dominic Deslandes, CPA, CA, CIRP, SAI
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Courriel : reclamation-claims@rcgt.com
Télécopieur: 514 878-3303

A. DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER

1. Nom ou dénomination sociale complète du Créancier :

_____ (le "Créancier").

2. Adresse postale complète du Créancier : _____

3. Numéro de téléphone du Créancier : _____

4. Numéro de télécopieur du Créancier : _____

5. Adresse de courrier électronique : _____

6. Nom de la personne-ressource: _____

B. PREUVE DE RÉCLAMATION

Je (*Nom du Créancier ou du représentant du Créancier*) _____,
certifie par les présentes que je détiens une **Réclamation ayant pris naissance avant le 19 février 2021**, et que je suis
(*Précisez le titre ou la fonction*) _____ du Créancier d'une des Compagnies débitrices, soit (*cochez*) :

- Groupe Atis inc.
- 10422916 Canada inc.
- 8528853 Canada inc. (f.a.s.r.s. Altek Portes et Fenêtres)
- 9060642 Canada inc. (f.a.s.r.s. Les entreprises SDI)
- 9092455 Canada inc. (f.a.s.r.s. Portes et Fenêtres Alweather)
- Distribution Vitro Clair inc.
- Solarcan Architectural Holding Limited
- Vitrierie Lévis inc.
- Vitrotec Portes & Fenêtres inc.
- Atis LP (f.a.s.r.s. Allsco Portes et Fenêtres, Atis Portes et Fenêtres, Portes et Fenêtres Alweather, Extrusion S.P., Fenestration Pro-Tech, Portes et Fenêtres J.M. Ferron, Groupe Astral, Groupe J.L Racine, Groupe Racine, Laflamme Portes et Fenêtres, Melco Portes et Fenêtres, Vimat Portes et Fenêtres, VinylBilt Portes et Fenêtres)

et que je suis au courant de toutes circonstances entourant la Réclamation visée par les présentes.

Note : Le Créancier qui détient des Réclamations distinctes contre différentes Compagnies débitrices doit déposer un formulaire de preuve de réclamation distinct pour chacune de ses Réclamations.

C. NATURE DE LA RÉCLAMATION

(*cochez et complétez la catégorie appropriée*)

RÉCLAMATION NON GARANTIE DE _____ \$CA

En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir des Compagnies débitrices à titre de garantie;

RÉCLAMATION GARANTIE DE _____ \$CA

En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la (ou des) Compagnie(s) débitrice(s) à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$CA et dont les détails sont mentionnés ci-après;

(*fournir des détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents y afférant*)

D. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION

Autrement qu'indiqués ci-dessus, les détails de la Réclamation du Créancier sont joints aux présentes.

UN ÉTAT DE COMPTE COMPLET ET DÉTAILLÉ DOIT ÊTRE JOINT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION.
VEUILLEZ FOURNIR TOUS LES DÉTAILS RELATIFS À LA RÉCLAMATION AINSI QUE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES, INCLUANT LES MONTANTS ET LA DESCRIPTION DES TRANSACTIONS OU ENTENTES DONNANT LIEU À LA RÉCLAMATION, AINSI QUE LES DOCUMENTS DE GARANTIE LE CAS ÉCHÉANT.

E. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

La Réclamation en sections B et C du présent formulaire engage aussi la responsabilité des Administrateurs ou Dirigeants de la Compagnie débitrice visée.

| Description de la Réclamation | Somme |
|-------------------------------|-------|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

F. RÉCLAMATION CONTRE LE CHEF DE LA RESTRUCTURATION

La Réclamation en B et C engage aussi la responsabilité du Chef de la restructuration de la Compagnie débitrice visée.

| Description de la Réclamation | Somme |
|-------------------------------|-------|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

G. RÉCLAMATION CONTRE LES BÉNÉFICIAIRES

La Réclamation en B et C engage aussi la responsabilité des Bénéficiaires de la Compagnie débitrice visée.

| Description de la Réclamation | Somme |
|-------------------------------|-------|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

H. DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION

Tout Créancier n'ayant pas dûment soumis sa Preuve de réclamation accompagnée des pièces justificatives **au plus tard le 26 avril 2021 à 16 h (Heure de Montréal)**, perdra le droit de recevoir tout avis subséquent et de participer aux procédures comme Créancier, et sera forclos de recevoir une quelconque distribution à l'égard de telle Réclamation et d'exiger le paiement de telle Réclamation des Compagnies débitrices ou d'un administrateur ou dirigeant des Compagnies débitrices.

SIGNÉ à _____, ce ____^e jour de _____ 2021.

(Signature du témoin)

(Signature du Créancier ou de son représentant)

(Inscrire le nom en lettres moulées)

(Inscrire le nom en lettres moulées)